

ISOLATION PHONIQUE ECOLOGIQUE EN CONSTRUCTION BOIS

Jeudi 10 février et vendredi 11 février 2022 de 9 h à 12 h30

*** Formation proposée en distanciel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Pré-requis : aucun



OBJECTIFS :

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique.
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique.
- Connaître les atouts des éco-matériaux en isolation phonique.
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation des bâtiments bois.
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur.



PROGRAMME :

1 - Etat des lieux de l'isolation phonique

Durée : 1 h 30

2 - Les bruits extérieurs / bruits aériens

Durée : 2 h

- Déclinaison de la démarche à partir d'un cas : construction d'un bâtiment en bord de voie routière
 - Calculer le niveau d'isolation utile :
 - * Principes et théorie
 - * Règlementation
 - Choisir et mettre en œuvre les solutions constructives et les produits isolations :
 - * Les ouvertures
 - * Les toitures
 - * Murs

3 - L'isolation acoustique intérieure / bruits aériens et bruits d'impacts

Durée : 2 h

- Déclinaison de la démarche à partir d'un cas : cabinet médical
 - Calculer le niveau d'isolation utile : principes et théorie, réglementation
 - Choisir et mettre en œuvre les solutions constructives
 - * Pour le cloisonnement horizontal / parois
 - * Pour le cloisonnement vertical / planchers

4 - Les écos-matériaux d'isolation

Durée : 1 h 30

- Qualités acoustiques : études et comparatifs
- Freins à l'emploi



FORMATEUR : Jean-Louis Beaumier, ingénieur honoraire

Compétences : Electro-acoustique, études et préconisations de systèmes de diffusion sonore, collaboration au développement des outils, étude comparée de solutions acoustiques ● **Formation initiale :** Ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'éco-construction.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 10. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le jeudi 3 février 2022.**

Prix :

330 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois AuRA

430 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Visioconférence
- Vidéoprojecteur
- Base documentaire

Modalités pédagogiques

- Apport théorique en distanciel
- Questionnaires
- Exemples et analyses de solutions



Plus de renseignements : *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -*

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Isolation phonique écologique en construction bois

Jeudi 10 février et vendredi 11 février 2022 en distanciel de 9 h à 12 h 30

Distanciel

Date limite d'inscription le jeudi 3 février 2022

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation le 10 et 11 février 2022

330 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

430 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO : oui non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation : oui non

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Formations réalisées en partenariat avec :

